Saint-Maurice Info

NOVEMBRE 2012 www.ville-saint-maurice.com

[DOSSIER]

L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

ANIMATIONS JEUNES

Séjours hiver 2013 / P.11

ET AUSSI ...

- Les jeux du ballon / P.7
- Restauration scolaire / P.11
- Agenda culturel / P.14-15

VOS RENDEZ-VOUS

11E RENCONTRE DES ARTS ET DE LA MUSIQUE
Du 22 novembre au 15 décembre 2012
Villes de Charenton et Saint-Maurice

BALLADE IRLANDAISE
23 novembre 2012
20h30 - Médiathèque Eugène Delacroix

CONSEIL MUNICIPAL
3 décembre 2012
20h30 - Hôtel de Ville

PROSPER ET GEORGE
6 décembre 2012
20h30 - TVO

SPECTACLE DE NOËL
8 décembre 2012
16h - Centre Municipal des Sports

TÉLÉTHON
8/9 décembre 2012
Ville de Saint-Maurice

JEUX DU BALLON
16 décembre 2012
10h - Centre Municipal des Sports

Fibre optique
Déployée sur une partie du territoire depuis décembre 2011, la fibre optique concerne les habitats collectifs de plus de 12 logements et permet une connexion à internet en très haut débit. Les habitants souhaitant en bénéficier et dont les logements sont inéligibles doivent se rapprocher de leur syndic d'immeuble ou bailleur social afin de choisir en assemblée générale l'opérateur qui prendra en charge gratuitement l'installation des infrastructures à l'intérieur de l'immeuble.
Plus d'informations sur : www.arcep.fr

PHARMACIES

Dimanche 18 novembre
›Nadjar
4 rue des Réservoirs
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01 42 83 24 42

Dimanche 25 novembre
›Mondot
2 rue du Général Leclerc
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 2 décembre
›Mortillaro
58 bis quai des Carrières
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

Dimanche 9 décembre
›Prouveur
CCIAL Bercy 2 - 8-10 place de l'Europe
94220 Charenton
Tél.: 01 49 77 56 56

Dimanche 16 décembre
›Bernhard
68 bis rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 23 décembre
›Pharmacie des 2 communes
46 av du Maréchal de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01 43 68 20 33

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe **SAMI** : **Appelez le 15.**
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances :
Yasmine WARDA – Rebecca REBIBO – Juliette MAGNINO – Jasmika GESAVAN – Anouk EL BAZ – Romain PHAN – Chjara CECCALDI – Hugo COULON – Ryan NGUYEN LE – Gabriel DOGANIC – Ricardo De CARVALHO – Bérénice NOVIDOR – Ahmed-Rayane DAHMANE – Eléanore TAVEL – Elsa LOBO – Hanako-Adiba KHAN.

Décès :
Alzira CORREIA PINTO GUIMARAÈS épouse DE BARROS – Frank LEHNIGK – Catherine COUSSÉGAL veuve ROBIN – Andrée DALMASSO veuve BARTHELEMY – Pierrette GAUTHEREAU.

Mariages septembre - octobre :
Magali GESSAT et Frédéric DUCOULOMBIER
Ayako IKEDA et Christophe BIELSA
Cristina SIMOES et Mickaël HUNOU
Carole BARBERAN et Sergueï PIGNIER
Charlotte BRUNET et Julian LEGENDRE
Estelle BIMPALOU et Clément BOTHI-POUATI

SOMMAIRE

ÉDITO / 3
RETOUR EN IMAGES / 4 - 5
À LA UNE / 6 -7
DOSSIER DU MOIS / 8-9
ANIMATIONS / 10 - 11
PAROLES D'ÉLUS / 12
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Vie économique / 13
Agenda culturel / 14 - 15

Saint-Maurice Info Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55, rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice / Tél. : 01 45 18 82 10 / www.ville-saint-maurice.com
Rédaction/Coordination : Direction de la communication - Lyna El Honsali. **Maquette** : Geoffrey Bénard. **Photographes** : Fotolia - Service Communication - JP. Le Nai
Impression : Point 44 sur papier PEFC avec des encres végétales. **Dépôt légal** : À parution. **Nombre d'exemplaires** : 8550.
PEFC 10-31-1143

édito

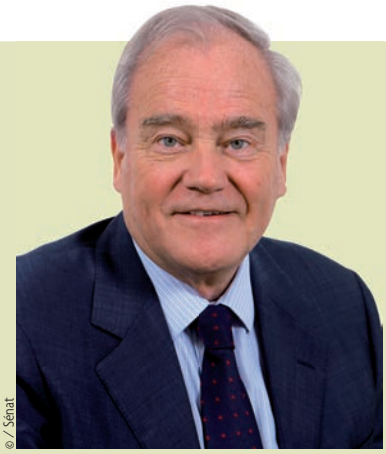
© / Sénat

La crise économique qui touche l'Europe et plus particulièrement notre pays a bien évidemment des conséquences négatives dans notre commune. Même si le taux de chômage y demeure inférieur à la moyenne nationale, les difficultés pour de nombreuses entreprises ont entraîné pour plusieurs de nos concitoyens des pertes d'emplois lourdes de conséquences. C'est notre mission et notre devoir d'accompagner en priorité ces familles touchées de plein fouet par la crise. Plus généralement, l'action sociale de notre ville se déploie à l'intention de toutes celles et ceux que la vie a pu blesser. C'est la vocation du Centre Communal d'Action Sociale, véritable bras armé de la solidarité, de se déployer pour répondre à ces situations.

Cette action sociale vise tout d'abord à apporter une aide alimentaire à nos concitoyens dont les ressources deviennent insuffisantes pour assurer leur subsistance. Les subventions que nous apportons à l'épicerie solidaire Charenton - Saint-Maurice ou aux Restos du Coeur permettent à ces institutions d'apporter des aides en nature très appréciées et efficaces. Je veux ici encore rendre hommage aux responsables de ces associations qui font un travail exemplaire.

Nous agissons aussi beaucoup pour alléger les factures d'énergie (gaz et électricité) qui ne cessent de grimper singulièrement dès que le froid arrive. Des chèques d'accompagnement personnalisés sont dès lors proposés. Il en est de même pour les factures d'eau grâce à une loi que j'ai eu l'honneur de faire voter au Parlement. Le transport représente aussi bien souvent un budget conséquent lorsque l'on est à la recherche d'un emploi, c'est pourquoi, nous aidons également dans ce domaine les personnes en difficultés.

Avec toutes les communes voisines, nous travaillons au coeur de notre bassin économique à réinsérer les demandeurs d'emploi en collectant les offres auprès des entreprises de notre secteur. La Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort est un outil particulièrement efficace à ce sujet.

Notre action va aussi en direction des personnes âgées dépendantes ou malades pour lesquelles le portage des repas à domicile peut être organisé. De même, pour les plus petites retraites, une allocation mensuelle est versée pour assurer à chacun un niveau de vie décent. Quant aux familles et à leurs enfants, nous mettons en oeuvre les aides tarifaires nécessaires pour que jamais un enfant ne soit privé d'un repas, d'études ou de loisirs du fait des difficultés de ses parents. Nous aidons même, dans certaines conditions, les parents qui n'ont pas obtenu de place en crèche pour leur permettre d'accéder à d'autres modes de garde.

Enfin, avec le concours d'associations bénévoles dynamiques, nous soutenons de nombreuses actions tels les écrivains publics ou le soutien scolaire après l'école, l'aide à la constitution de dossiers sociaux et bien d'autres domaines encore.

Ainsi, par un dispositif qui se déploie pour toutes les catégories de nos concitoyens, nous montrons que la solidarité n'est pas un vain mot pour Saint-Maurice. Lorsque les difficultés arrivent, la Ville est à l'écoute, présente et attentive et je le suis moi-même avec toute l'équipe municipale. C'est en effet, à l'échelon de la commune que la solidarité peut s'exercer avec la dimension chaleureuse qui en est le complément indispensable. La qualité de vie à Saint-Maurice, c'est aussi savoir protéger ceux qui sont le plus exposés aux rigueurs de la vie.

Christian Cambon
Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Très Cordialement

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon tiendra ses permanences en mairie de Saint-Maurice,
les lundis 19 novembre 2012 et
10 décembre 2012 à partir de 18h.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Tous les dimanches matins de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires)
Salle des Épinettes
30 bis, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

›SENIORS

Actif et solidaire à tout âge !

Devenue une belle tradition de la vie intercommunale, la Semaine Bleue se perpétue toujours avec le même engouement et enthousiasme. De nombreuses animations et activités ont été organisées par les Municipalités de Saint-Maurice et Charenton en collaboration avec divers partenaires privés, publics et associatifs.
Des soirées festives telles que la soirée Johann Strauss ou le concert de jazz avec l'orchestre d'Erlenbach en passant par les journées thématiques consacrées aux échanges intergénérationnels et au sport, le programme riche et varié de cette édition 2012 a ravi et enchanté l'ensemble des participants !

›HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

La salle de sport rénovée

Le 15 octobre dernier, les Hôpitaux de Saint-Maurice ont inauguré la salle de sport rénovée du pôle Soins de Suite et Réadaptation Enfants. Utilisée par les enfants hospitalisés qui fréquentent l'école publique d'enseignement spécialisé, elle leur donne la possibilité de pratiquer de nombreux sports adaptés à leur handicap (sarbacane, parcours en fauteuils électriques ou manuels, volley, etc.). Le coût total des travaux s'élève à 52 800 euros dont près de 12 000 euros ont été financés par les dons issus de la collecte du verre des Mauritiens.

›L'ÉCOLE DES SPORTS

Journées portes ouvertes des baby activités

Beaucoup de familles ont répondu présentes lors des traditionnelles portes ouvertes de l'école des sports de Saint-Maurice. Enchantées, elles ont pu assister pour la première fois de l'année aux cours des plus jeunes sportifs. Au travers d'une palette d'activités, les enfants ont eu la possibilité de découvrir et de pratiquer plusieurs disciplines proposées par le service municipal des sports.

›L'ACCORD EST SIGNÉ !

La rénovation de l'allée des Erables va démarrer

Située entre la rue du Val d'Osne et la résidence Delacroix, l'allée des Erables est empruntée quotidiennement par de nombreux Mauritiens. Débouchant sur la circulation douce mise en place progressivement pour relier le quartier du Plateau au quartier du Pont, cette voie est un itinéraire privilégié pour accéder à l'école maternelle Delacroix. La Ville de Saint-Maurice dans un souci d'amélioration du cadre de vie des usagers a souhaité sa réhabilitation. A l'initiative de ce projet, elle y apporte son concours financier en partenariat avec la société Efidis, Valophis Habitat et les riverains propriétaires. La convention de réalisation du projet a été signée le 15 octobre.

›JEUNESSE

Les jeunes diplômés à l'honneur

Une quarantaine de jeunes diplômés de la commune ont été reçus par Christian Cambon pour fêter dignement l'obtention de leur diplôme. Au cours d'une sympathique cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 12 octobre à la Maison des Jeunes Delacroix, le maire entouré de son équipe les a félicités et leur a remis en encouragement une clé USB et un chèque cadeau d'un montant de 20€. Le prix "Saint-Maurice jeunes 2012" a été décerné à Benoît BARUEL, 13 ans, pour ses distinctions au concours général de la coupe de France Kung Fu et sa participation au Championnat du Monde de Kung Fu Traditionnel en Chine.

›INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Etre citoyen dans sa ville

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour les français dès l'âge de 18 ans. Les demandes d'inscription sont recevables toute l'année **jusqu'au 31 décembre** et prennent effet au 1er mars de l'année suivante. Pour s'inscrire, il convient de présenter tout document prouvant l'identité et la nationalité du demandeur (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) ainsi qu'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, etc.). Vous pouvez également effectuer votre demande d'inscription par correspondance en utilisant le formulaire prévu à cet effet sur internet (www.interieur.gouv.fr).

Procuration : Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, il est toutefois possible de se faire représenter par un tiers muni d'une pièce d'identité et d'un mandat écrit (procuration sur papier libre où seront inscrits les noms du mandant et du mandataire).
Inscription automatique des jeunes électeurs : Les jeunes de 18 ans sont normalement inscrits d'office. Ils peuvent néanmoins contacter le service des élections pour vérifier que leur inscription a bien été enregistrée.
Modification : Toute modification portant sur l'état civil ou l'adresse doit être impérativement signalée au service des élections avant le 31 décembre de l'année en cours.

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez le 01 45 18 80 36.

›TRANSPORT

Renforcement de l'offre des lignes de bus 24 et 281

Depuis le 15 octobre, **les fréquences de passage des lignes de bus 24 et 281 ont été améliorées.** Dans le cadre de son programme d'évolution de l'offre bus de 2012 le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) répond ainsi à l'évolution des besoins quotidiens des voyageurs. La ligne 24 assure la liaison entre la gare Saint-Lazare et l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, via Paris, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Maisons-Alfort. Du lundi au vendredi entre 9h et 12h, 9 courses supplémentaires ont été créées sur ce tronçon. La ligne 281 dessert les communes de Joinville-le-Pont, Paris, Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil. 7 courses supplémentaires sont assurées chaque jour du lundi au samedi. Ce renfort d'offre permet notamment le passage d'un bus tous les quarts d'heure le samedi entre 14h et 19h et assure une meilleure liaison avec le RER A à Joinville le Pont. Le maire fait maintenant pression sur le STIF et la RATP pour que le service et les fréquences du 111 soient eux aussi améliorés.

›PRÉVENTION DES RISQUES

Un guide pratique disponible à l'attention des petits établissements recevant du public

La sécurité des biens et des personnes est une des missions majeures dont le maire a la charge. La prévention des risques est donc un enjeu important sur le plan sécuritaire et économique. C'est pourquoi, les services municipaux ont souhaité aider les exploitants de petits établissements qui reçoivent du public (ERP 5e catégorie) à remplir leur rôle à l'aide d'un guide pratique.

Ce guide a pour objectif de répondre aux interrogations qu'un exploitant doit se poser en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans son établissement.
Vous pouvez vous procurer ce document directement au service Prévention des risques de la mairie (Direction des services techniques) ou le consulter sur le site de la ville.

›VIE SPORTIVE

Une fin d'année tout en animations

Spectacle de Noël

Le samedi 8 décembre 2012 à 16h l'équipe des sports vous convie à son spectacle de Noël sur le thème du Cirque. Offrez vous ce premier cadeau afin de constater que la magie de Noël fonctionne toujours pour les petits ... et les plus grands ! Un buffet de gourmandises sera offert à tous les enfants.

Les jeux du ballon

Les traditionnels jeux du ballon reviennent une nouvelle fois pour le plus grand plaisir des enfants de la ville. Afin de finir l'année en beauté, ils sont tous invités à venir s'affronter **dimanche 16 décembre de 10h à 16h** au Centre Sportif.
Au programme : foot, basket, balles brûlantes, relais, hockey, chat ballon, horloge, éperviers et bien d'autres jeux !
- Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans
- Journée continue : apporter un pique-nique

Informations pratiques :
Service municipal des sports
Centre sportif - 9 av de la Villa Antony - 94410 Saint-Maurice
Allo sports 01 45 18 82 50 - www.ville-saint-maurice.com

Spectacle de Noël
THÈME: LE CIRQUE
Samedi 8 décembre
à 16h
SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS
9, avenue de la Villa Antony - 94410 Saint-Maurice
Allo sports 01 45 18 82 50 - www.ville-saint-maurice.com

›ECHOS DU SÉNAT

Question orale au Gouvernement

Christian Cambon a interpellé la ministre des Affaires sociales et de la Santé sur **les fortes disparités régionales qui existent en France en matière d'équipement IRM (Imagerie par Résonance Magnétique).**
En comparaison avec la moyenne européenne (19,5 appareils par million d'habitants), l'hexagone est sous-équipé et atteint difficilement les 9,8 appareils pour le million d'habitants.
Par ailleurs, le délai d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous pénalise fortement la population en terme d'accès aux soins (environ 29,1 jours).
En réponse, la ministre a indiqué vouloir développer le parc des IRM dans les zones les plus désavantagées, mutualiser les plateaux d'imagerie, renforcer la coopération territoriale et optimiser l'utilisation des appareils en évitant les usages inutiles.
Christian Cambon approuve ces objectifs et reste vigilant quant aux engagements du gouvernement.

EN BREF

Banque alimentaire

Le Lions Club de Saint-Maurice compte sur votre générosité **les 23 et 24 novembre** prochains lors de la collecte alimentaire prévue devant le Carrefour Market de Saint-Maurice et le Monoprix de Charenton. Toutes les denrées collectées lors de ces deux journées seront en faveur de l'épicerie solidaire "Au Petit Plus".

Stage de danse orientale

Un stage de danse orientale est organisé par le service des sports le **dimanche 25 novembre 2012 de 14h à 17h.**
Venez vous initier à cette discipline sur des airs venus d'ailleurs.
ALLO SPORTS : 01 45 18 82 50

Tournoi de badminton 2012

L'Association Badminton Saint-Maurice (ABSM) vous invite à son tournoi annuel **le samedi 17 et dimanche 18 novembre** au Centre Municipal des Sports.
Entrée libre et gratuite.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : mission essentielle de solidarité

Avec 196 000€ de subvention de la Ville, le CCAS s'engage à vos côtés pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation.

Dans ces temps de crise économique la Ville multiplie les efforts pour venir en aide au plus grand nombre. **En 2011, plus de 300 familles ont été aidées tout au long de l'année.** Grâce à son budget dont la principale ressource est la subvention versée par la commune (196 000 € en 2012) le CCAS peut aider de manière directe et personnelle les familles sous certaines conditions.

• Les aides alimentaires

En partenariat avec la Croix Rouge, des **colis alimentaires** sont distribués tout au long de l'année. Par ailleurs, plus de 40 familles mauritiennes ayant rencontré des difficultés reçoivent à Noël un colis festif.

La subvention de la Ville aux Restos du Cœur a permis la distribution de 9000 repas l'année dernière. Le CCAS donne également accès à **l'épicerie solidaire "Au Petit Plus".** Cette association apporte une aide principalement alimentaire aux personnes en difficulté résidant à Saint-Maurice ou Charenton-le-Pont.

• L'allègement des factures d'énergie (gaz, électricité et eau) et des forfaits de transport

Le programme « Eau solidaire »

Un programme inédit en France apporte de l'aide aux usagers les plus démunis pour le paiement de leur facture d'eau. Ce programme complet qui articule urgence, assistance et prévention, matérialise « le droit à l'eau pour tous ».

› Si vous êtes un particulier abonné recevant une facture, des chèques d'accompagnement personnalisés peuvent vous être remis.

› Si vous êtes locataire et que vos factures d'eau sont comprises dans vos charges, des aides via le fonds de solidarité pour l'habitat peuvent vous être attribuées.

Le programme « Electricité »

Si vous êtes un particulier abonné à ERDF recevant une facture, des chèques d'accompagnement personnalisés peuvent être envoyés directement par le CCAS auprès de l'organisme vous fournissant l'électricité; cette aide est attribuée en fonction des ressources et après évaluation faite par une assistante sociale de la circonscription de Maisons-Alfort. Par ailleurs, le Conseil général par le biais du CCAS apporte une aide financière également accordée sous conditions de ressources.

Le chèque mobilité

Il s'agit d'une **aide aux transports attribuée sous forme de chéquier.** Vous en êtes bénéficiaire si :

› vous avez moins de 25 ans, êtes inscrit au pôle emploi et ne percevez aucune allocation,

› vous avez plus de 25 ans, percevez l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE) avec moins de 28,40€ nets/jour.

En revanche, si vous percevez le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Aide Médicale d'Etat (AME), l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), l'Allocation Parent Isolé (API), la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC), contactez le 0800 948 999 pour obtenir des informations sur la carte solidarité transport.

• L'accompagnement des personnes âgées

Parce que les seniors sont bien souvent une population fragile, le CCAS met tout en œuvre pour leur apporter un soutien moral, financier et alimentaire avec notamment :

La téléalarme

Les personnes âgées de 60 ans et/ou en perte d'autonomie peuvent être reliées en permanence à un service d'assistance d'urgence grâce à un équipement de téléalarme qui leur permet de donner l'alerte en cas d'urgence (malaise, chute, accident...). Une participation financière aux frais d'abonnement et d'entretien peut être demandée auprès du CCAS en fonction de leur imposition.

Le portage des repas à domicile

Destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, à autonomie réduite ou malades, ce service fonctionne 7 jours sur 7 et propose la livraison de repas variés et équilibrés à domicile.
Des tarifs sociaux sont proposés aux bénéficiaires en fonction de leurs ressources.

L'allocation mensuelle comme complément des petites pensions de retraite

Une allocation mensuelle versée par le CCAS assure aux personnes retraitées un minimum de ressources révisé périodiquement.

• Les aides à l'enfance

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux parents des aides financières pour les cantines, les centres de loisirs sans hébergement, les accueils périscolaires, les centres de vacances...

Forfait crèche

Le forfait « Garde d'enfant » est une prestation versée par le CCAS aux familles mauritiennes n'ayant pas obtenu une place en crèche municipale et employant une assistante maternelle agréée ou une garde d'enfant à domicile.
Pour plus d'informations relatives à la constitution du dossier, contacter le service des affaires familiales au 01 45 18 80 52.

• L'assistance pour faciliter vos démarches

Le lien avec les administrations

Le CCAS est également l'intermédiaire entre les différentes administrations : la circonscription d'Action Sociale de Maisons-Alfort, le Conseil général, les associations, etc. Il fait ainsi le lien pour l'établissement et l'envoi des dossiers tels que ceux de l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA), l'Aide Médicale d'Etat (AME)...

Prête-moi ta plume !

Interlocuteurs de proximité, les écrivains publics apportent un soutien concret gratuit aux habitants dans leurs démarches administratives, juridiques, professionnelles... « Prête-moi ta plume » est coordonné par l'Association Générale des Familles, en réponse à la volonté du CCAS.

La CCAS en quelques chiffres :

- **300** colis alimentaires ont été distribués
- **77** familles mauritiennes ont eu accès "Au Petit Plus"
- **82** personnes âgées ont bénéficié d'un soutien financier pour la téléalarme et le portage de repas à domicile
- **44** personnes ont reçu un chéquier mobilité
- **61** familles sont aidées financièrement pour les cantines et centres de loisirs

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre Communal d'Action Sociale
55 rue du Maréchal Leclerc
94415 Saint-Maurice
Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30
Téléphone : 01 45 18 82 22
Permanences de Krystina BEHETRE, maire-adjoint en charge de la solidarité et de l'action sociale sur RDV après évaluation de l'assistante sociale.

AGENDA DES SENIORS

Ciné club
Lundi 26 novembre
«Potiche»
Projection à 14h à l'Espace Delacroix suivie d'un goûter. Comédie avec Catherine Deneuve, Fabrice Lucchini, Gérard Depardieu, Judith Godrèche, et Jérémie Renier.
Participation sur inscription : 2€
Départ du car à 13h15.
Arrêt « Pont de Charenton »

Quizz
Lundi 17 décembre à 14h
Venez participer au quizz organisé par l'équipe de la Résidence de Presles (41 av du Chemin de Presles) qui sera suivi d'un goûter.
Participation sur inscription : 2€
Départ du car à 13h30.
Arrêt « Pont de Charenton »

Déjeuner de Noël
Mardi 25 décembre
Pour les personnes seules le jour de Noël.
Participation sur inscription
Départ du car à 11h
Arrêt « Pont de Charenton »

Les inter-foyers
Départ du car à 13h45 et retour à 16h45
- **Vendredi 23/11/2012** (Canotiers)
- **Vendredi 30/11/2012** (Résidence de Presles)
- **Vendredi 7/12/2012** (Canotiers)
- **Vendredi 14/12/2012** (Résidence de Presles)

Cimetière
Lundi 3 décembre
Départ du car à 14h

›PRÉVENTION SANTÉ

Equilibre : des ateliers sur mesure pour les seniors

Après un franc succès, l'atelier équilibre ouvre de nouveau ses portes pour le plaisir de nos sportifs. A destination des seniors qui souhaitent s'entretenir physiquement et en douceur, **l'atelier Equilibre a pour objectif de solliciter, par des exercices appropriés l'équilibre et de lutter contre les risques de chute.** Dans une ambiance conviviale et appliquée, un animateur formé propose des séances qui alternent apports théoriques et exercices pratiques. Par le biais de jeux ludiques, de renforcement musculaire, d'étirement et de relaxation, les participants vont ainsi lutter contre la perte d'autonomie, rompre leur isolement et adopter un comportement préventif.

Renseignements : Les cours ont lieu tous les jeudis de 10h à 11h à la salle Louis Jouvet (14 rue Paul Verlaine)
Participation : 5€ par séance
Inscription auprès de Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57

Ma retraite mode d'emploi

L'édition 2012 du guide "Ma retraite mode d'emploi" vient de paraître. Vous y retrouverez toutes les clés pour comprendre et bien préparer sa retraite.
Disponible sur www.info-retraite.fr

NOËL DES SENIORS - MARDI 11 DÉCEMBRE 2012 - ESPACE DELACROIX

Si vous avez 65 ans ou plus, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maurice vous propose au choix un déjeuner ou un colis de Noël.

Le déjeuner aura lieu le mardi 11 décembre 2012 à 12h30 à l'Espace Delacroix.
Pour faciliter votre déplacement, un car sera mis à votre disposition. Départ du car à 10h45. Arrêts : « pont de Charenton », « Verdun », « rue du Val d'Osne » (angle avenue de Verdun), « passerelle de Charentonneau », « école de Gravelle », « Les jardins d'Arcadie », « rue des Réservoirs (près de la pharmacie) », et « la Résidence de Presles ».
Le colis est à retirer le jeudi 13 ou le vendredi 14 décembre 2012 entre 9h-12h et 14h-16h30 au service animation retraités.

Coupon-réponse à retourner avant le vendredi 23 novembre 2012
Au service animation retraités Hôtel de ville - 55 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice

❑ **Je souhaite participer au déjeuner** ❑ **Je souhaite retirer le colis**

Madame/Nom : ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....
Monsieur/Nom : ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....
Adresse : ..... **Tél :** .....

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57

›ÉCOLES

Restauration scolaire : Plus de 900 enfants accueillis chaque jour

La restauration scolaire remplit une mission d'éducation alimentaire auprès des écoliers tout en faisant du temps de midi un moment privilégié.
La gestion de la restauration scolaire incombe à la municipalité mais la préparation des repas est confiée, par délégation de service public, à la société SOGERES. L'organisation du service de restauration s'effectue selon le procédé de liaison froide. Les aliments, cuisinés dans la cuisine centrale de la société SOGERES, à Vaux-le-Pénil (77), sont réchauffés, dans les offices municipaux, par les agents de restauration.

Conformément aux recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS), du plan anti-obésité et au respect des règles issues des textes du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition), **les repas sont constitués de façon à respecter les besoins nutritionnels des enfants. Ils sont riches en fibres et vitamines** (crudités, fruits crus, légumes cuits, légumes secs hors féculents, céréales), **en fer** (poissons, viandes rouges), **en calcium** (fromages ou autres produits laitiers contenant au moins 150 mg de calcium par portion) **et contrôlés en graisses, sucres et sel.** Une attention particulière est également portée à la structure des repas, aux fréquences de présentation des plats (calculées sur 20 repas scolaires successifs) et à la taille des portions selon l'âge des convives.

Les menus sont établis par une commission composée du Maire-adjoint en charge de l'éducation, des activités périscolaires, de la jeunesse et des jumelages, des parents d'élèves, des directeurs des écoles, de la directrice du service scolaire, du chef du service restauration, ainsi que de la diététicienne et des représentants de la société SOGERES. ▌

›SÉJOURS HIVER 2013

Aventures au sommet !

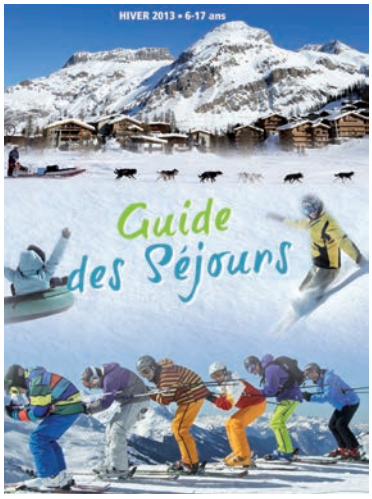

Comme chaque année, La Communauté de Communes propose aux jeunes Mauritiens et Charentonnais de partir au grand air et à la découverte de nouveaux horizons, grâce aux nombreux séjours proposés par les services Jeunesse. Cet hiver, pour les vacances scolaires, les plus jeunes (6-12 ans) pourront partir à l'assaut des massifs français et suisses. Les adolescents (12-17 ans) quant à eux, pourront profiter des pistes enneigées italiennes. Différentes activités sportives et ludiques sont au programme : ski alpin, snowboard, chiens de traîneau, luge et divers jeux dans la neige... ils n'auront que l'embarras du choix.
Inscriptions du 3 au 7 décembre 2012
Séjours pour les 6-12 ans : Saas-Grund en Suisse du 2 au 9 mars et du 9 au 16 mars 2013.
Saint-Sorlin en Savoie du 3 au 9 mars et du 10 au 16 mars 2013.
Séjours pour les 12-17 ans : Bardonecchia en Italie du 2 au 9 mars et du 9 au 16 mars 2013 ▌

Service Enfance / Jeunesse - 55 rue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01 45 18 80 48
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Renseignements : www.ville-saint-maurice.com

Médaille de la famille - Promotion 2013

La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée par l'Union Départementale des Associations des Familles aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement au moins 4 enfants, afin de rendre hommage à leur mérite. Pour prétendre à cette distinction, vous devez constituer un dossier avant le 3 janvier 2013 auprès de la Direction des Affaires Familiales de la mairie. La cérémonie aura lieu lors de la réception de la fête des mères.
Renseignements au 01 45 18 80 52 ou 01 45 18 80 40.

Jumelage

Dans le cadre du jumelage avec Saint-Maurice en Valais (Suisse) un séjour aux sports d'hiver est proposé du 2 au 16 mars 2013 aux élèves Mauritiens de 6e. La participation de vos enfants à ce séjour est liée à la possibilité d'accueillir chez vous un jeune suisse du même âge du 22 juin au 6 juillet 2013.

Date limite des inscriptions : vendredi 29 novembre 2012
Renseignements au 01 45 18 80 41

“ Cette tribune est placée sous l'entière responsabilité de ses auteurs ”

La Ville poursuit ses efforts pour l'environnement

Les images du désastre engendré par l'ouragan Sandy aux Etats-Unis semblent réveiller les consciences de ceux, et non des moindres, qui s'acharnent à contester ou à ne pas prendre au sérieux l'éventualité d'un quelconque réchauffement climatique.
Il est navrant de constater qu'il faille attendre l'arrivée de telles catastrophes pour songer à réviser certaines positions au plan international.
Nos pouvoirs publics à travers le Grenelle de l'Environnement et la récente Conférence environnementale se sont engagés dans une voie responsable à l'égard de cette question. Il appartient aux collectivités territoriales de suivre cette voie et d'en décliner localement les conséquences.
C'est ainsi que le conseil municipal de Saint-Maurice, en parfaite cohérence avec le conseil de la Communauté de Communes, a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de Plan de Déplacements Urbains en Ile de France (PDUIF) qui sera soumis à enquête publique au cours du 1er semestre 2013. Cet avis favorable a été assorti d'observations complémentaires d'intérêt local sur la réduction des nuisances sonores, l'accessibilité aux grands moyens de transport en commun (Grand Paris Express, RER D, tramway T3, métro M14) ou encore le développement des itinéraires cyclables.
Ceci est illustré chaque jour un peu plus dans notre quotidien, le déblocage de la liaison cyclable entre le Pont de Charenton et le chemin de halage, la réalisation, en cours, de la piste cyclable sur l'avenue Saint-Maurice du Valais, l'acquisition récente de deux vélos électriques pour les déplacements municipaux, l'arrivée prochaine du premier véhicule électrique destiné aux cantonniers... sans oublier les travaux à venir sur les berges du Bras de Gravelle, au cours de l'hiver prochain, afin de favoriser la biodiversité.

Alain GUETROT, Maire-adjoint
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS

Vous ne recevez pas **le Saint-Maurice Info**
dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le service communication par mail à :
communication@ville-saint-maurice.fr

Des perspectives pour le transport quotidien des Mauritiens ?

Le conseil municipal du 24 septembre a émis un avis sur le plan de déplacement urbain de la région Ile de France qui sera mis à l'enquête publique au 1er semestre 2013.
D'emblée il faut souhaiter que les Mauritiens qui se déplacent quotidiennement pour aller travailler et souffrent de la saturation des transports en commun pourront donner le leur.
Nous souscrivons totalement à ce plan qui propose pour l'essentiel une augmentation des transports collectifs de 20%. Nous avons regretté que l'UMP ait voté contre ce plan, en séance au conseil Régional.
Le groupe Energies Nouvelles a voté les avis proposés. Les propositions avaient un sens : désenclaver la ville de Saint Maurice, permettant son accessibilité au réseau du Grand Paris : « au regard des projets franciliens de transport, la ville souligne tout particulièrement la nécessité de développer le réseau de transport secondaire afin de rejoindre un réseau principal » par exemple l'accessibilité à la future gare de Grand Paris « Saint Maur Créteil ».
Le groupe Energie Nouvelle a proposé que soit ajouté l'étude et le développement d'un autre moyen de transport collectif et écologique : les navettes fluviales. Nous proposons que le futur « Voguéo » ait des fréquences nombreuses jusqu'à la tour Eiffel.

Claude NICOLAS, Conseiller municipal
Pour le Groupe Municipal
Energies Nouvelles
energiesnouvelles94@gmail.com

Juste un exercice de démocratie participative .....

A la demande de notre Groupe, le Tribunal administratif a annulé la délibération ratifiée lors du Conseil municipal du 5/02/ 2009. Elle portait sur une subvention parlementaire de 20 000 € votée au mépris des règles établies par l'article L. 2121-12 du CGCT¨.
Sans remettre en cause l'utilité de cette dotation ce jugement confirme que même notre sénateur maire doit respecter le droit.
La décision sera définitive à l'expiration du délai au-delà de l'appel fixé début décembre 2012.
Le succès de notre démarche n'est pas encore une victoire, juste un exercice de démocratie participative.

¨Code général des Collectivités Territoriales

Nicole MARTIN, Conseillère municipale
Groupe Innover et Construire au Centre
martinouf@voila.fr

›EVÈNEMENT

Forum des Services à la Personne

Des formations, des métiers, des emplois

Les métiers liés au secteur des services à la personne connaissent une profonde évolution et font l'objet de nouveaux besoins. Afin de favoriser les rencontres entre les professionnels et le grand public, le Bureau Information Jeunesse et la Mission Locale en partenariat avec la Maison de l'Emploi et le Pôle Emploi, organisent le **mardi 4 décembre au Moulin Brûlé à Maisons-Alfort,** un forum dédié aux services à la personne.

Ce rendez-vous a pour objectifs :
- d'aider le public à appréhender et à repérer les différents métiers de l'aide à la personne,
- d'identifier les services liés et les filières de formation et de qualification,
- d'informer sur l'offre de formation et les différents niveaux de qualification et de diplôme,
- de découvrir les opportunités d'emploi et les perspectives de carrières, en favorisant la rencontre avec des professionnels du secteur,
- de favoriser l'accès à l'emploi et à la professionnalisation,
- de promouvoir les services des entreprises et associations auprès du grand public.

Entrée libre et gratuite le mardi 4 décembre de 10h à 18h30 au Moulin Brûlé 47 avenue Foch à Maisons-Alfort.

›FORMATION

Stages d'informatique

La Direction de l'Economie et de l'Emploi propose des formations (initiation et perfectionnement) **pour adultes, orientées vers la découverte des différents domaines d'application de la micro-informatique.** Ces stages répartis par module de 7h (le lundi) sont encadrés par des formateurs confirmés et assurés dans un vaste espace, équipé d'un réseau de 8 postes. Chaque participant travaille individuellement sur un ordinateur mis à sa disposition et équipé des logiciels les plus couramment utilisés en entreprise. Les modules organisés portent sur l'apprentissage des logiciels et systèmes suivants : Word, Windows, PowerPoint, Internet, création de Blog.

Informations pratiques :
Horaires des cours : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tarifs :
Pour les Mauritiens et Charentonnais : 56€ (tout public, sur présentation d'un justificatif),
Pour les demandeurs d'emploi : 30€ (sur présentation d'un justificatif).
Pour les personnes extérieures aux deux villes : 70€.
Direction de l'Economie et de l'Emploi, Espace Toffoli, 12 rue du Cadran - Charenton-le-Pont
Tél. 01 46 76 50 00

AGENDA

Matinale Réflexe RH :
« Le handicap et les travailleurs handicapés : règlementation, recrutement, intégration », le jeudi 15 novembre de 8h45 à 10h45 à la Direction de l'Economie et de l'Emploi.

Matinale créateur du Club Gravelle Entreprendre :
« Le statut fiscal et social du futur chef d'entreprise » le jeudi 29 novembre de 9h30 à 11h30 à la Direction de l'Economie et de l'Emploi.

Direction de l'Economie et de l'Emploi, Espace Toffoli - 12 rue du Cadran - Charenton-le-Pont

- **Les marchés Intercommunaux fêtent Noël :** le samedi 1er et le dimanche 2 décembre, distribution de bons d'achat d'une valeur de 5€ par un animateur.

BIENVENUE À VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Aigle Royal
Café, restaurant traditionnel
135 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Le Petit Saint-Maurice
Bar, restaurant
Cuisine traditionnelle française et créole
67 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

›THÉÂTRE

Prosper et George

Jeudi 6 décembre 2012 à 20h30 au TVO

Avril 1833, Prosper Mérimée et George Sand vivent une courte idylle. Aux dires de chacun, elle n'aurait été qu'un feu de paille, un fiasco avoué de part et d'autre. Mais si, au contraire, en pleine période romantique, ces deux êtres avaient vécu une folle passion ? Entre humour et cynisme, rires et larmes, les mots fusent possédant la même verve dans l'amour comme dans le rejet.

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Plus d'informations et réservations sur www.lestheatres.fr

›AUX SOURCES DE SAINT-MAURICE...

Histoire des publications de Saint-Maurice au XX^e siècle : 1924-1961

Le nouvel arrivant est souvent frappé lorsqu'il découvre Saint-Maurice, non seulement par sa douceur de vivre en bord de Marne, mais également par sa richesse patrimoniale. Forte d'une histoire pluriséculaire aux abords de Conflans et de son passé de Charenton-Saint Maurice, la ville intrigue. De nombreux Mauritiens ont écrit sur cette ville. Si on pense à des écrits académiques, ce sont plutôt des périodiques tout d'abord religieux puis républicains, qui ont cherché à révéler tous ses charmes. Cette rubrique perpétue une longue tradition. Elle ne se veut pas scientifique mais plutôt **un état des sources documentaires de Saint-Maurice.**

Pour débuter, revenons sur la genèse des revues éditées à Saint-Maurice. Source d'information de la vie communale, les origines du *Saint-Maurice info* remontent après la Première Guerre mondiale. La population rurale, jusqu'alors majoritaire, décroît au profit massif des urbains. La banlieue parisienne est le foyer d'accueil des travailleurs de toute la France. L'Église catholique marquée par sa séparation avec l'Etat, ne connaît pas encore de crise de foi. Face à la multiplication des paroissiens, elle veut construire de nouveaux lieux de culte[1] et lier les fidèles. **En 1924, le curé de Saint-Maurice publie une revue bimestrielle *La Thébaine***[2] qui se veut une modeste publication « catholique, historique, artistique et littéraire ». L'objectif affiché dès le premier numéro est de créer une monographie sur l'histoire de Saint-Maurice. Les fidèles sont sollicités pour des dons d'archives. Les articles présentent l'activité religieuse, mais également les grands noms qui ont marqués l'histoire de la Ville. **La Société amicale Eugène Delacroix,** activement dirigée par l'élu mauritien George-Paul Lecomte, a sa rubrique régulière. La **vie républicaine et municipale fait son entrée dès 1926.** Un vibrant hommage est rendu au maire Emile Bertrand[3]. La revue a un tel succès que des imposteurs tentent de récolter des fonds pour le compte de la rédaction, auprès des commerçants locaux.

Le service des archives de la ville de Saint-Maurice conserve tous les numéros entre 1924 et 1939. La revue de La Thébaine est un point d'entrée fort riche sur l'histoire de la ville dans l'entre-deux-guerres. **Il faut attendre 1959 pour qu'un nouveau bulletin soit édité**. Cette fois, **la municipalité dans un désir de rapprocher le citoyen de ses élus, publie un bulletin test.** Le succès est au rendez-vous et devient une promesse de campagne du candidat Joseph Théodore. ***Le Bulletin municipal officiel de Saint-Maurice* parait pour la première fois en janvier 1961...**

[1] Cf. Chantier du Cardinal en Île-de-France.
[2] Référence à Maurice d'Agaune, saint patron de la ville, et la légion qu'il dirigeait.
[3] Cf. La Thèbaine, septembre-octobre 1925, n°1.

Service archives-documentation de la Ville de Saint-Maurice
archives@ville-saint-maurice.fr

›LITTÉRATURE ANGLOPHONE

« Un goût d'Irlande : un pas vers la littérature irlandaise »

Jeudi 22 novembre 2012 à 10h

Journée professionnelle dans le cadre du bibliothème par Stéphanie Lindsay-Clark. Diplômée de Paris XII en civilisation et langue anglo-américaine et professeur spécialisée dans l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère.

Réservation obligatoire au 01 45 18 81 71
Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice

littérature anglophone Biblio thème 94

›OUVRONS LES GUILLEMETS

« Ballade Irlandaise »

Vendredi 23 novembre 2012 à 20h30

« Ballade Irlandaise » avec le groupe « Spancil Hill »
En émaillant leur concert d'anecdotes, d'histoires et de présentations d'instruments, le groupe « Spancil Hill », composé d'une chanteuse et de deux musiciens, nous entraîne à la découverte de la musique irlandaise dans toute sa richesse et sa diversité.

Médiathèque Eugène Delacroix - 29 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Renseignements 01 45 18 81 71

›EVÈNEMENT

11e Rencontre des Arts et de la Musique

Du 22 novembre au 15 décembre 2012

La Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice organise un mois d'animations autour du thème de la Nuit. Découvrez ce sujet qui fascine et stimule les artistes à travers une succession de rendez-vous donnés dans les équipements culturels.

Retrouvez le programme dans l'agenda culturel Sortir et sur le site de la ville www.ville-saint-maurice.com

DU 22 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2012
11E RENCONTRE DES ARTS ET DE LA MUSIQUE
LA NUIT
EXPO - CONCERT - PROJECTIONS
CONFÉRENCE - LECTURES

LES LIVRES DU MOIS

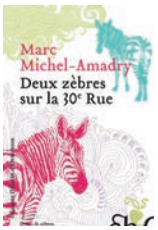

Marc Michel-Amadry
Deux zèbres sur la 30ème rue
Éditions Héloïse d'Ormesson
Mahmoud le directeur du zoo de Gaza peint des rayures sur 2 ânes quand les zèbres du zoo meurt de faim. Il ne peut se résoudre à priver les enfants de l'attraction centrale de son zoo.
James, journaliste américain, s'empare de ce fait divers, croisade à son sens contre la guerre et la tristesse. Il va rédiger un article et décide d'aider Mahmoud à repeupler son zoo. Ce fait divers va servir de lien entre 5 personnes entre Paris et Berlin, New York et Gaza.
Une jolie fable optimiste et drôle qui fait du bien ; une invitation à vivre pleinement ses rêves !!!

Chris Womersley
Les Affligés
Éditions Albin Michel
La grippe espagnole ravage l'Australie en 1919. Les déplacements sont interdits, des hommes bloquent les routes et imposent la quarantaine. Quin Walker, soldat survivant de la Grande Guerre, tente cependant de retourner à Flint, sa ville natale qu'il a dû fuir après avoir été accusé à tort d'un crime dix ans plus tôt. Il rôde autour des lieux de son enfance pour tenter de revoir sa mère mourante et se cache dans les collines. C'est là qu'il va faire la rencontre mystérieuse de Sadie Fox, une enfant de douze ans. Dans une atmosphère de fin du monde, Chris Womersley nous entraîne dans une histoire de rédemption et de vengeance sombre et lumineuse à la fois.

Prochain Café-Biberon

Le 28 novembre (3-6 ans) à 11h

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Samedi 8 décembre

• Le "village du Téléthon" de 10h à 16h, marché Emile Bertrand

› Vente de jouets (des linéaires seront mis à disposition de vendeurs particuliers au prix de 7€ le mètre qui seront reversés intégralement au Téléthon - **renseignements au 01 43 75 78 01**)
› Vente de marrons chauds, crêpes et gâteaux
› Stand « Pêche à la ligne » et « Chamboule tout »
› Stand « Roue de la fortune »
› Vente « d'enveloppes surprises »
› Tombola
› Stand boissons

• Fil rouge

› Pour cette 26e édition le fil rouge s'articulera autour de la fabrication de drapeaux aux couleurs du Téléthon (40 x 50 cm). Rendez-vous à 11h30 devant le marché pour participer au défilé.

• Dîner du Téléthon à partir de 19h, salle Louis Jouvet

› **Au menu :** Foie gras chaud, filet de saumon frais et dessert.

COUPON-RÉPONSE DÎNER TÉLÉTHON

Samedi 8 décembre - 19h (Nombre de places limité)

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Nombre de places adultes (18€) :..... Nombre de places enfants -10 ans (10€) :.....

Coupon à retourner avant le mercredi 5 décembre 2012 à :

Pascal Duray -Mairie de Saint-Maurice - 55, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice.

Chèque à l'ordre de l'AFM. Renseignements : 01 43 76 29 73

Dimanche 9 décembre

• Loto de 14h à 18h, salle Louis Jouvet

› Organisé par le Comité des fêtes du quartier de Gravelle et de l'Ecluse. De nombreux lots à gagner.

Le Club Diamant est partie prenante de l'événement national

• Le Club Diamant sera présent les vendredis et dimanches matins du 18 novembre au 23 décembre sur leur stand au marché Emile Bertrand.

› Vente de peluches, parures (écharpes, bonnets, gants etc.) cartes et canevas. Nouveauté de cette année, la célèbre poupée Bécassine sera accompagnée de cartes et de sets de tables. Elle sera entourée d'une superbe exposition d'articles de Noël.
› Vente d'enveloppes toutes gagnantes de 1€ à 10€.
› Ouvrez l'œil : nos créations sont également exposées chez les commerçants : au tabac le Village (18 rue Adrien Damalix Saint-Maurice) et chez Tifs à Gogo (27 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Charenton-le-Pont).

Samedi 8 décembre

› Vente de livres à 1€ à la médiathèque Delacroix à Saint-Maurice, de 10h à 17h.
› Participation au défilé de drapeaux et au dîner à la salle Louis Jouvet.

Dimanche 9 décembre

› Défilé de chiens avec leurs maîtres : Rendez-vous à 11h devant le Tabac le Village. Remise d'écharpes à chaque chien qui suivra le chariot garni de surprises (à partir de 1€). Les toutous du Plateau mouillent leurs pattes pour le Téléthon. Venez nombreux les encourager ! Inscriptions au tabac le Village à partir du 18 novembre. Participation 5€.
› Distribution aux tout petits de cadeaux par «La mère Noël » à partir de 11h.

Pour plus de renseignements contactez Danielle Bocquet, présidente du club Diamant au 06 60 77 56 43.